



MUNICIPALITÉ
DE
L'ABERGEMENT

Au Conseil général de l'Abergement

L'Abergement, le 13 novembre 2023

Demande de financement de Fr. 80'000.- pour la réfection de la route de Lignerolle
Préavis municipal n° 06/2023

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un financement de Fr. 80'000.- pour entreprendre les travaux de réfection de la route de Lignerolle car celle-ci est en mauvais état. Ces travaux seront réalisés en même temps que ceux prévus sur la commune de Lignerolle, ceci afin de réduire les couts.

Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 36%.

Descriptif des travaux

- Réfection de la route de Lignerolle.

Couts

• Installation du chantier et travaux préparatoires	Fr.	5'000.-
• Frais du bureau technique	Fr.	5'000.-
• Réfection complète de la route en enrobé	Fr.	70'000.-
Total	Fr.	80'000.-

Financement

Les Fr. 80'000.- seront portés au compte de fonctionnement « entretien des routes ». Les travaux seront financés par la trésorerie courante ou par un emprunt bancaire si nécessaire.

Conclusions

En conclusion des éléments relevés ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE L'ABERGEMENT

- vu le préavis municipal n° 06/2023, du 13 novembre 2023 ;
- entendu le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la route de Lignerolle pour un montant de Fr. 80'000.- qui sera porté au compte de fonctionnement « entretien des routes ».

Approuvé par la Municipalité le 13 novembre 2023.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic

Bertrand Lebeurier



La Secrétaire

Delphine Humblet

Municipal responsable : M. Christophe Pinard